

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2014

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 12 mai 2014

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

3

	2014	2013
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	1 263 982 \$	1 424 248 \$
Autres	4 013	4 223
Commandites	-	41 090
	1 267 995	1 469 561
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	956 329	934 410
Loyer	72 736	73 049
Contractuels et honoraires professionnels	59 377	152 601
Communications et engagement communautaire	41 675	126 479
Frais de déplacement	29 389	34 591
Fournitures et frais de bureau	26 930	34 950
Services informatiques	22 704	25 198
Frais de réunion	19 819	20 673
Traduction	13 500	18 512
Assurances	3 932	3 884
Formation du personnel et soutien des ressources humaines	2 274	24 888
Amortissement des immobilisations	564	806
	1 249 229	1 450 041
Charges d'exploitation imputées aux projets (note 3)	258 239	440 608
	990 990	1 009 433
	277 005	460 128
CHARGES DE PROJETS (annexe B)	(275 239)	(442 744)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 766 \$	17 384 \$

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

4

	2014	2013
SOLDE AU DÉBUT	83 446 \$	66 062 \$
Excédent des produits sur les charges	1 766	17 384
SOLDE À LA FIN	85 212 \$	83 446 \$

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2014

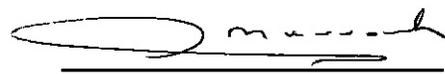
5

	2014	2013
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	294 560 \$	186 678 \$
Débiteurs (note 4)	30 259	125 309
	324 819	311 987
IMMOBILISATIONS (note 5)	1 317	1 881
	326 136 \$	313 868 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 7)	185 563 \$	220 620 \$
Subventions et contributions reportées (note 8)	55 361	9 802
	240 924	230 422
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	85 212	83 446
	326 136 \$	313 868 \$

Engagements (note 10) et éventualités (note 11)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

**RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
DE L'EST DE L'ONTARIO**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

6

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 766 \$	17 384 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	564	806
	2 330	18 190
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	95 050	85 721
Frais payés d'avance	-	20 487
Créditeurs et frais courus	(35 057)	(19 889)
Subventions et contributions reportées	45 559	(105 834)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	107 882	(1 325)
ENCAISSE AU DÉBUT	186 678	188 003
ENCAISSE À LA FIN	294 560 \$	186 678 \$

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Réseau, un organisme de bienfaisance enregistré constitué en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour but d'assurer aux francophones de l'Est de l'Ontario l'accès, en français, à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité. L'organisme est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Réseau applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Le Réseau comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les commandites sont constatées à titre de produits lorsque l'événement commandité a lieu.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Services reçus à titre bénévole

Le Réseau ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

Le Réseau ventile certaines de ses charges d'exploitation générale aux projets selon une clé de répartition qu'il juge appropriée. Les salaires et avantages sociaux sont ventilés en proportion du temps consacré et les autres charges d'exploitation sont ventilées en proportion des produits attribuables à chaque projet.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

8

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Réseau évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Réseau détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Le Réseau comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Immobilisations

L'équipement informatique et de bureau est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

9

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges d'exploitation de 258 239 \$ (2013 : 440 608 \$) a été ventilé aux projets comme suit :

	2014	2013
Appui au Réseautage	246 428 \$	240 000 \$
Regroupement des entités	8 807	30 002
Formation linguistique et adaptation culturelle	1 128	90 606
Adaptation des services de santé	1 876	-
Appui à l'organisation de services	-	80 000
	258 239 \$	440 608 \$

4. DÉBITEURS

	2014	2013
Taxe de vente harmonisée à recevoir	25 373 \$	39 654 \$
Société Santé en français - Appui au Réseautage	2 252	-
Autres	2 634	2 836
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est	-	82 819
	30 259 \$	125 309 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2014	2013
Équipement informatique et de bureau	58 241 \$	56 924 \$	1 317 \$	1 881 \$

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

10

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Réseau dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, renouvelable annuellement au taux préférentiel plus 2,85 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2014	2013
Fournisseurs et frais courus	177 053 \$	204 227 \$
Sommes à remettre à l'État	8 510	16 393
	185 563 \$	220 620 \$

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	Solde reporté au 31 mars 2013	Montants reçus	Montants reconnus	Solde reporté au 31 mars 2014
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est	8 944 \$	993 837 \$	989 415 \$	13 366 \$
Société Santé en français - Formation linguistique et adaptation culturelle	-	8 321	1 128	7 193
- Adaptation des services de santé	-	14 627	1 876	12 751
Regroupement des entités	858	30 000	8 807	22 051
	9 802 \$	1 046 785 \$	1 001 226 \$	55 361 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Réseau sont liés aux débiteurs.

Le Réseau établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La totalité des débiteurs sont à recevoir d'une entité. Le Réseau évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2014

11

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Réseau est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Réseau à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. Le Réseau n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

Le Réseau utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière du Réseau.

10. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par le Réseau en vertu d'un bail totalisent 30 895 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2015	20 477 \$
2016	10 418 \$

11. ÉVENTUALITÉS

Indemnités de départ

Le Réseau s'est engagé en vertu de contrats à verser des compensations à huit de ses employés en guise d'indemnités de départ, advenant que l'organisme cesserait ses activités. Au 31 mars 2014, l'organisme aurait à cet effet un montant de 45 007 \$ à défrayer.

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Réseau signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seraient affectés à l'exercice alors en cours. Notamment, au cours de l'exercice, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario (le Ministère) a demandé un remboursement relativement au financement octroyé au cours de l'exercice 2010-2011. Le Réseau est d'avis que cette demande n'est pas justifiée et que toutes les sommes reçues du Ministère ont été utilisées aux fins prévues dans le budget approuvé par le Ministère. Par conséquent, le Réseau a fourni toutes les pièces justificatives au Ministère afin de démontrer sa position. À ce jour, le Ministère n'a toujours pas exigé ce remboursement. Le Réseau est d'avis qu'aucune somme ne devra être remboursée.

RÉSEAU DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE L'EST DE L'ONTARIO

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

12

	2014	2013
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain et du Sud-Est	989 415 \$	984 096 \$
Société Santé en français		
- Appui au Réseautage	262 756	240 000
- Adaptation des services de santé	1 876	-
- Formation linguistique et adaptation culturelle	1 128	88 015
- Appui à l'organisation de services	-	80 000
Regroupement des entités	8 807	30 002
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario		
- Formation linguistique	-	2 135
	1 263 982 \$	1 424 248 \$

ANNEXE B - CHARGES DE PROJETS

Appui au Réseautage	263 428 \$	240 000 \$
Regroupement des entités	8 807	30 002
Adaptation des services de santé	1 876	-
Formation linguistique et adaptation culturelle	1 128	90 607
Appui à l'organisation de services	-	80 000
Formation linguistique	-	2 135
	275 239 \$	442 744 \$